

Avis relatif à l'octroi d'autorisations de mise sur le marché de médicaments vétérinaires

Décision du directeur de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail

Spécialité dénommée : HISTODINE SOLUTION INJECTABLE POUR BOVINS, Solution injectable

Titulaire : LE VET

Composition : Chlorphénamine (sous forme de maléate) 7,03 mg - Excipient QSP 1 mL

Numéro d'autorisation de mise sur le marché : FR/V/5465391 1/2017

Date de décision : 10/04/2017